



## **Le Président ouvre la séance à 17 h 00**

### **1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 03 avril 2018**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 03/04/2018 est approuvé à l'unanimité.

### **2 - Conférence sécurité (CR par Daniel LEMAIRE)**

Daniel LEMAIRE qui a assisté à cette conférence qui s'est tenue à Caudan le 12 avril 2018. Il nous rapporte que nous n'étions pas concernés par ces mesures. Elles concernent les manifestations qui réunissent plus de 1 500 personnes. Néanmoins il nous est conseillé de surveiller les sacs des personnes qui entrent dans les manifestations et d'être vigilants si on voit des sacs ou paquets « sans propriétaire ».

Les associations concernées par ces mesures disent que la sécurité coûte très chère.

Le Président remercie Daniel LEMAIRE.

### **3 - La « LITTORALE 56 » 2018 (CR par les bénévoles) et info La « LITTORALE 56 » 2019 à Ploemeur le dimanche 14 avril 2019**

Tout s'est très bien déroulé. Plus de 8 300 personnes ont participé selon les organisateurs. Notre stand a eu du succès avec la « roue de la fortune ».

Pour 2019 le circuit sera le même qu'en 2018 mais le village sera situé au Fort Bloqué (Ploemeur). Le Conseil d'Administration est d'accord sur le principe de renouveler l'expérience en 2019. Comme cette année nous demanderons à être un « relais inscriptions » et nous tiendrons un stand.

Jean-Louis DEKEYSTE fait remarquer que la SONALOM n'a pas été citée dans les journaux en tant que point relais pour les inscriptions. Nous veillerons à ce que ce soit fait pour 2019 puisque c'est sur la commune de Ploemeur.

### **4 - Assurances (CR par Bernard COURBARIAUX)**

Bernard COURBARIAUX a assisté à la réunion « quelle assurance pour votre association ? » animée par des conseillères en assurance qui a eu lieu à l'Océanis à Ploemeur. Tous les points de notre contrat étaient en concordance avec les explications fournies au cours de cette réunion hormis les « sous » ...

Un seul point a été soumis au Conseil d'Administration : doit-on souscrire une assurance spécifique en cas de vol de la caisse ?

Compte-tenu que Jean-Pierre le HIR relève les espèces très régulièrement et Compte-tenu du montant du fond de caisse, le Conseil d'Administration ne juge pas utile de souscrire à une assurance spécifique.

### **5 - La CUP (CR par Bernard COURBARIAUX)**

Madame PENVERNE a fait circuler le compte rendu et adressé les plans des mouillages du port et de l'anse du Stole. Ils sont affichés au local et téléchargeables sur le site. M. LE LANDAIS a réagi suite au compte rendu à propos de la réunion provoquée par la mairie car les explications du retard ne sont pas suffisantes. On ne sait pas si l'on aura un compte rendu de cette réunion qui peut être houleuse ...

Madame PENVERNE nous a informés qu'un certain nombre de mouillages du port et du Stole seront occupés momentanément par des bateaux de club de plongée.

A noter que VEOLIA a retenu l'idée soumise par la SONALOM de surveiller le port et le Stole par DRONE. Ce sera à l'essai cette année. A aussi été retenue l'idée de bouées informatives et panneaux pour inviter les occupants occasionnels de mouillages de prévenir

VEOLIA pour payer le du engendré par l'occupation. Ces mesures devraient permettre de réduire le déficit de la gestion du port et du Stole.

## **6 - Rangement du blockhaus (CR par Marlène BASSERY)**

Nous étions 7 pour faire l'inventaire, le tri de ce qui était à jeter (finalement pas tant de chose que cela), et ranger. Bien organisés nous avons terminé au bout de 2 heures. Le Président remercie l'équipe de volontaires et vous invite à regarder le reportage sur notre site [www.sonalom.org](http://www.sonalom.org)

## **7 - Point sur la sortie « Ile d'Arz » et montant de la participation SONALOM**

Le Président confirme la sortie pour l'Ile d'Arz le 22 juin 2018. Le repas sera pris à « L'escale en Arz ». Le rendez-vous est fixé au lieu d'embarquement de la navette à Vannes dont l'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Le Conseil d'Administration est d'accord pour associer à notre sortie, les adhérents de 4 associations avec qui nous sommes en bonnes relations et avec qui nous partageons le local pour certaines. De ce fait elles pourront profiter de tarif de groupe, il s'agit de GRAINE D'OCEAN, LOMENER PORT D'ATTACHE, La section MARCHE AQUATIQUE des AVF et LE COMITE DES FETE DE LOMENER.

Pour les adhérents de la SONALOM à jour de leur cotisation, le Conseil d'Administration décide d'offrir le coût de la navette.

Le coût de la sortie est fixé à 30 €. Pour les non adhérents de la SONALOM et les adhérents des 4 associations ci-dessus, il leur faudra ajouter le coût de la navette dont le tarif sera connu ultérieurement en fonction du groupe (compter environ 10€).

Un mail détaillé vous parviendra très rapidement pour votre inscription et votre choix de plat de résistance (poisson ou viande). Restera à organiser le déplacement en covoiturage quand les inscriptions seront closes.

## **8 - Point sur les polos et teeshirts (CR par Bernard COURBARIAUX)**

Une commande de 46 pièces a été passée auprès de la Sté BOSSE. 15 polos et 31 teeshirts sont en cours de fabrication et devraient être livrés fin mai, la Sté BOSSE étant « débordée » actuellement.

## **9 - Point sur les finances (CR par Jean-Pierre LE HIR)**

Le trésorier étant en congés actuellement, il n'a pas pu nous faire parvenir le bilan mensuel. Le point sera fait le mois prochain.

## **10 - Point sur la subvention départementale (CR par Bernard COURBARIAUX)**

Nous avons envisagé de faire une demande de subvention de 200 € pour couvrir les démarches effectuée pour le dossier « panneaux pêche à pied ». Compte-tenu de la longueur et complexité du dossier à construire et de la petite somme justifiée, la demande ne sera pas faite.

## **11 - CR de la réunion spéciale « A L'ABORDAGE » (CR par Marlène BASSERY)**

Voir le CR du 30/04/2018 en ligne sur notre site.

Pour information, Jean-Pierre LE HIR et Maryana LE HIR ne pourront être présents le 21/07/2018, pour des raisons familiales.

Il manquera une personne pour l'accueil avec Marlène BASSERY. Nous allons demander à Evelyne LOILLIER si elle accepterait de faire l'accueil entre 07 et 09 h 00.

Penser à acheter du fil pour ficeler les lots de la pêche à la ligne.

Afin de prévoir les achats, demander à Jean-Pierre LE HIR la liste des achats effectués l'an passé ainsi que les quantités.

Une nouvelle réunion SPECIALE ABORDAGE devrait avoir lieu début juillet 2018.

Nous rappelons aux volontaires de se faire connaître.

## 12 - Invitation de 4 associations à notre Troc et Puces

Le Conseil d'Administration décide d'inviter, à titre gratuit, 4 associations à tenir un stand lors de notre Troc et Puces du 21/07/2018 afin de se faire connaître. Il s'agit de GRAINE D'OCEAN, LOMENER PORT D'ATTACHE, La section MARCHE AQUATIQUE des AVF et LE COMITE DES FETE DE LOMENER.

## 13 - Formation crêpes - préparation du local

Il y aura 2 formateurs, Maryalice LE NAOUR et Isaïe TONNERRE qui gèreront 4 billigs.

Il était prévu 12 stagiaires maxi par atelier. Ce samedi 12 mai, il y a 11 inscrits. Il reste de la place pour les deux autres jours prévus. Le 26 mai 5 inscrits, le 16 juin, pas d'inscrits. Pour une première c'est bien.

L'atelier du 12/05 débutera à 09 h 00 au lieu de 10 h 00 prévu précédemment afin de préparer et laisser reposer la pâte de blé noir.

Le 11/05 le matériel nécessaire aux ateliers crêpes sera apporté au local :

- 4 bilig
- 4 bouteilles de gaz avec tuyaux, détendeurs
- plaques de bois pour protéger les tables du local
- les râteaux, spatules etc...

## 14 - Questions diverses des adhérents

Certains propriétaires d'annexes se sont vus empêchés de sortir ou de ranger leurs annexes dans les racks à cause de véhicules stationnés devant les racks.

Le Président va adresser un mail à Philippe LE GLEUT pour faire remonter l'info et demander le traçage d'une ligne afin de respecter les distances. Par ailleurs il va également demander le nettoyage des racks (tonte des herbes et ronces ...).



Photo communiquée par

Notre adhérent qui n'est pas que poète à ses heures .....

LE JONCOUR Yves

Merci Yves, ta photo a été transmise à la Mairie en appui à notre demande.

## 15 - Questions diverses des membres du Conseil d'Administration

- **Message de Madame PENVERNE**

Cf. point 5.

- **Formation PSC (Premiers Secours Civiques)**

L'idée est proposée par Françoise Bertin. Le Conseil d'Administration est d'accord sur le principe de faire cette formation en hiver après la saison. Le formateur sera contacté pour une date et plus si il y beaucoup d'inscrits.

- **Dossier panneaux**

Le Président demande à Marlène BASSERY de voir avec Françoise BERTIN ce que l'on fait dans la poursuite du dossier panneaux pêche à pied. Doit-on recontacter les 3 mairies qui n'ont pas répondu. Doit-on maintenant ne nous occuper que de « notre » côte, Guidel, Ploemeur et Larmor.

Marlène BASSERY explique que toutes les villes qui nous ont reçu étaient intéressées par le projet, certaines ont même déjà posé des panneaux, d'autres attendaient de connaître le coût d'un panneau. Il semble que ce soit maintenant l'affaire de la FNPP/CD56 pour faire avancer le dossier.

## 16 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochain Conseil d'Administration le **mardi 19 juin 2018 à 17 h 00**

LA SECRETAIRE  
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT  
Bernard COURBARIAUX

